

Tarification annuelle Maison Municipale de la Musique – Saison 25-26

Quotient		Béglais-es (résident-es au 1er janvier de l'année en cours)							Non béglais-es		Participation à un ensemble instrumental
		Cours unique (FM ou éveil ou atelier jazz ou chorale adulte ou instrument seul)			Parcours complet (FM + instrument + pratique collective)			Prêt Instrument	Cours unique (FM ou éveil ou atelier jazz ou chorale adulte ou instrument seul)	Parcours complet (FM + instrument + pratique collective)	
Supérieur à	Inférieur à	Enfants	Adultes	Réduits (carte jeune + 18 ans, carte étudiant, RSA, demandeur d'emploi)	Enfants	Adultes	Réduits (carte jeune + 18 ans, carte étudiant, RSA, demandeur d'emploi)	Via convention de mise à disposition	Tous publics	Tous publics	
0	299	17 €	120 €	85 €	33 €	444 €	256 €	Gratuité	205 €	615 €	Gratuit
300	449	27 €			48 €						
450	609	33 €			69 €						
610	769	51 €			103 €						
770	939	69 €			136 €						
940	1019	89 €			177 €						
1020	1099	95 €			195 €						
1100	1179	105 €			212 €						
1180	1259	113 €			228 €						
1260	1339	123 €			246 €						
1340	1419	133 €			263 €						
1420	1499	143 €			279 €						
1500	1579	154 €			297 €						
1580	1659	164 €			314 €						
1660	1739	174 €			331 €						
1740	1819	184 €			349 €						
1820	et +	195 €	366 €								

Délibération du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2025

Extrait du règlement intérieur :

L'inscription et les droits d'inscription à la MMM sont annuels. Pour faciliter le règlement, le paiement est mensuel réparti sur 9 mois (octobre à juin). En cas d'abandon, aucune suspension de facturation ne pourra être effectuée, sauf pour des raisons de santé sur présentation d'un certificat médical, changement de situation professionnelle et/ou déménagement.